

Communication

Case postale, CH-8022 Zurich
Téléphone +41 58 631 00 00
communications@snb.ch

Zurich, le 9 octobre 2020

Des banques centrales et la BRI publient le premier rapport sur les MNBC exposant les exigences clés à ce sujet

- Sept banques centrales et la Banque des Règlements Internationaux (BRI) publient un rapport de faisabilité évaluant dans quelle mesure des monnaies numériques de banque centrale (MNBC) destinées au grand public pourraient aider les banques centrales à atteindre leurs objectifs stratégiques d'intérêt général.
- Le rapport présente les principes fondamentaux et les caractéristiques essentielles des MNBC, mais ne se prononce pas quant à la pertinence d'émettre de telles monnaies.
- Ces banques centrales continuent à étudier la faisabilité des MNBC, sans toutefois s'engager à en émettre.

Un groupe formé de sept banques centrales et de la BRI a publié aujourd'hui un rapport identifiant les principes fondamentaux qui seraient nécessaires pour que des MNBC destinées au grand public puissent aider les banques centrales à atteindre leurs objectifs stratégiques d'intérêt général.

Le rapport, qui s'intitule *Central bank digital currencies: foundational principles and core features*, a été rédigé par la Banque d'Angleterre, la Banque du Canada, la Banque centrale européenne, la Banque du Japon, la Banque nationale suisse (BNS), la Banque de Suède et la Réserve fédérale, de concert avec la BRI. Il met en avant trois principes directeurs pour les MNBC:

- Celles-ci doivent coexister avec le numéraire et d'autres moyens de paiement dans un système de paiement flexible et novateur.
- Leur introduction éventuelle devrait contribuer à atteindre de plus vastes objectifs stratégiques sans porter préjudice à la stabilité monétaire et financière.
- Leurs caractéristiques doivent encourager l'innovation et l'efficacité.

Communiqué de presse

Le groupe de banques centrales continuera à travailler sur les MNBC, sans préjuger d'une décision quant à une éventuelle introduction dans les juridictions respectives.

«Ce rapport représente une vraie avancée pour ces banques centrales, car elles se sont accordées sur les principes communs et ont déterminé les caractéristiques qu'elles considèrent nécessaires pour un système de MNBC fonctionnel. Le rapport aide non seulement les banques centrales à atteindre leurs objectifs stratégiques d'intérêt général, mais fournit également un cadre utile sur la manière de mettre des liquidités à disposition et de contribuer aux systèmes de paiements dans un monde numérique en constante évolution. Ce groupe de banques centrales a forgé un consensus international solide qui guidera l'analyse des MNBC et la conception de tels instruments dans les diverses juridictions», explique Sir Jon Cunliffe, coprésident du groupe de travail, vice-gouverneur de la Banque d'Angleterre et président du Comité sur les paiements et les infrastructures de marché.

S'appuyant sur ces principes, le groupe a identifié les caractéristiques essentielles que tout système de MNBC doit présenter. Un tel système doit:

- être résilient et sûr afin de garantir l'intégrité opérationnelle;
- être pratique et disponible à faible coût ou gratuitement pour les utilisateurs finaux;
- se baser sur des normes pertinentes et un cadre légal clair;
- permettre au secteur privé de jouer un rôle approprié et promouvoir la compétition et l'innovation.

«Un instrument qui présente ces caractéristiques peut contribuer à un système de paiements plus résilient, efficace, exhaustif et novateur. Même s'il ne pourra pas y avoir un modèle unique de MNBC en raison des priorités et des circonstances nationales, notre rapport servira de tremplin au développement futur de MNBC fonctionnelles», indique Benoît Cœuré, coprésident du groupe de travail et président du hub d'innovation de la BRI.

Les prochaines étapes du développement de MNBC impliqueront de s'engager dans l'analyse pratique et dans l'expérimentation technique. Cela a déjà commencé; toutefois, la vitesse de l'innovation dans les technologies liées aux paiements et à la monnaie impose de prioriser l'expérimentation collaborative.

«Alors que la technologie modifie nos habitudes de paiement, les banques centrales ont pour tâche de préserver la confiance que le public accorde à notre monnaie. Elles doivent conjuguer leurs efforts sur le plan national et coopérer étroitement afin que l'analyse des MNBC soit effectuée dans la perspective d'identifier des principes fiables et d'encourager l'innovation. Le présent rapport est la preuve certaine d'une coopération internationale réussie», déclare Christine Lagarde, présidente de la Banque centrale européenne et à la tête du groupe de gouverneurs de banques centrales responsables de cette publication.

A l'avenir, il faudra notamment se pencher sur les questions ouvertes concernant les MNBC ainsi que sur les défis liés aux paiements transfrontières, et cultiver un dialogue informé sur les thèmes essentiels, tant sur le plan national qu'avec d'autres banques centrales. Les travaux

Communiqué de presse

menés par le hub d'innovation de la BRI, qui est au service de la communauté des banques centrales au sens large, contribueront à atteindre ce but.

Thomas J. Jordan, président de la Direction générale de la BNS, s'est exprimé en ces termes: «Actuellement, nous connaissons une évolution fulgurante dans le domaine de la monnaie numérique. Aussi les banques centrales doivent-elles définir une position fondée pour déterminer si la MNBC "tokenisée" pourrait être utilisée à l'avenir et, le cas échéant, quelle forme elle devrait revêtir. La BNS donne actuellement la priorité à la recherche portant sur l'utilisation d'une MNBC par les instituts financiers, dans un contexte tant national que transfrontière. A cette fin, la BNS mène, de concert avec le hub d'innovation de la BRI, un projet qui examine la possibilité d'intégrer la monnaie de banque centrale dans une infrastructure des marchés financiers basée sur la technologie des registres distribués.»

Le rapport est disponible sur le site Internet de la BRI: www.bis.org (en anglais).